



Monsieur Sébastien Le Cornu
Secrétaire d'État
Ministère de la Transition écologique et solidaire
246, boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Noirmoutier, le 16 mars 2018

Objet : Centrale éolienne entre Yeu et Noirmoutier. Renégociation des appels d'offres et annulation de l'enquête publique

Monsieur le Ministre,

Nous faisons suite à notre rencontre du 6 juillet 2017 à Jouy-en-Josas lors de laquelle j'avais pu vous sensibiliser aux enjeux environnementaux de la centrale éolienne prévue entre Yeu et Noirmoutier et à la problématique du tarif de rachat de l'électricité envisagé dans ce cadre. (Voir lettre remise à l'époque.)

Nous constatons avec intérêt que vous avez pris très au sérieux la question du montant du tarif de rachat de l'électricité des centrales éoliennes côtières prévues par les appels d'offres de 2011 et 2013 et nous soutenons sans réserve le gouvernement dans cette politique de négociation des tarifs de rachat préalable nécessaire à une modernisation de la politique des énergies renouvelables qui pourra passer par exemple par le déploiement de l'éolien flottant très éloigné des côtes.

Dans ce contexte, nous nous interrogeons sur les raisons qui amènent les services de la préfecture de Vendée à refuser l'annulation ou le report de l'enquête publique prévue pour le 4 avril concernant la centrale éolienne entre Yeu et Noirmoutier. En effet, le responsable préfectoral du projet éolien en Vendée, que nous avons eu longuement au téléphone mercredi 13 mars, ne voit pas dans l'action actuelle du gouvernement une raison de remettre en cause cette enquête auprès des citoyens.

Or, maintenir cette enquête publique en l'état constituerait non seulement un mépris de la population concernée par ce projet dans la mesure où le gouvernement souhaite soit modifier substantiellement les caractéristiques des centrales éoliennes ou les annuler, mais également une remise en cause de la politique voulue et exprimée très clairement par le gouvernement.

Vos propos dans la presse ne laissent absolument aucun doute quant au fait que vous souhaitez revoir et moderniser les projets en cours.



Par ailleurs, nous avons pu constater qu'un grand nombre de collectivités territoriales, ou d'associations diverses locales ont pu percevoir des sommes d'argent récemment ou même depuis quelques années du consortium industriel EMYN.

C'est ainsi que le conseil départemental de Vendée a été partenaire de la société EMYN par l'intermédiaire de la société du Vendée Globe dont elle est l'actionnaire principal. Le sénateur Bruno Retailleau figurait en bonne place à côté de représentants du consortium lors de l'officialisation de ce partenariat. De même, la mairie de Noirmoutier touche régulièrement de l'argent du consortium industriel.

Nous nous demandons comment une enquête publique peut être ouverte dans un contexte où l'acceptabilité sociale ou politique a été achetée par le consortium par le biais de versements financiers à différentes collectivités territoriales ou associations.

C'est pourquoi nous vous sollicitons dans ce contexte afin de convaincre les services de la préfecture de Vendée d'annuler ou de reporter cette enquête publique après que le travail de reconfiguration du projet de centrale éolienne entre Yeu et Noirmoutier aura eu lieu conformément à votre volonté exprimée au travers de l'amendement.

Nous demandons également que des services appropriés de votre ministère fassent réaliser un audit complet de l'ensemble des sommes qui ont pu transiter entre le consortium industriel EMYN et les différentes associations locales ou des collectivités locales concernées.

En vous félicitant encore de ce travail d'assainissement des finances publiques que vous réalisez au profit des citoyens et des contribuables et au service d'une préservation de l'environnement naturel et littoral, nous vous renouvelons notre confiance dans votre action gouvernementale.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.